

## Amélioration **THE**rmique du **BÂTI** Ancien

### Pour atteindre les objectifs contemporains de confort et d'économie d'énergie dans le bâti ancien :

- par la connaissance de ses qualités thermiques naturelles d'hiver et d'été,
- en comprenant son fonctionnement hygrothermique,
- en sachant choisir les interventions compatibles, efficaces et pérennes.

#### Organisés pour :

Maîtres d'ouvrage  
et Maîtres d'œuvre :

- . Architectes,
- . Bureaux d'étude,
- . Ingénieurs,
- . Responsables administratifs,
- . Collectivités publiques.

### **3 jours de formation pour les professionnels** **25, 26 et 27 Novembre 2015** **En Ile de France**

Formation créée par le département formation de Maisons Paysannes de France et le Cerema. Programme soutenu par les ministères du Logement, de la Culture et les grandes organisations professionnelles : CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine.

Une rencontre avec des professionnels spécialisés, comportant des échanges d'expérience et des études de cas concrets.



ASSOCIATION RECONNUE  
D'UTILITE PUBLIQUE



Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
Direction territoriale Est / Laboratoire régional de  
Strasbourg

#### Les organisateurs

Maisons Paysannes de France, Association reconnue d'utilité publique, avec plus de 50 ans d'expérience, est formatrice depuis 1999. Elle a formé des centaines de professionnels. Travaux réalisés en collaboration avec l'Etat à partir des programmes BATAN, HYGROBA.

Avec la collaboration du Parc Naturel Régional de Haute Vallée de Chevreuse

#### Les formateurs

**Julien Burgholzer** : Ingénieur des Travaux Publics de L'État - Architecte diplôme d'État - Responsable du groupe Construction du CEREMA / Direction territoriale Est.

**Tony Marchal** : Architecte honoraire, urbaniste et ingénieur Ponts et Chaussées.

**Luc Van Nieuwenhuyze** : Artisan maçon, spécialiste du bâti ancien et des usages de la chaux.

#### Lieu de la formation

Au cœur du PNR de Haute Vallée de Chevreuse

Moulin d'Ors – 33 rue d'Ors– 78117 Châteaufort

Une liste d'hôtels et de chambres d'hôtes vous sera fournie sur simple demande.



# Amélioration THERmique du Bâti Ancien

---

## Nature de la formation

Adaptation et développement des compétences  
Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

## Les objectifs pédagogiques

Identifier les qualités thermiques naturelles du bâti ancien,  
Comprendre comment le bâti ancien réagit en présence de l'eau  
Connaître et choisir les interventions utiles, celles qui ne le sont pas ou qui sont à éviter

## Les méthodes pédagogiques

Exposés théoriques sous forme de présentation "power point"  
Etudes de cas concrets  
Visites d'opérations en cours,  
Echanges et questions/réponses.

## Les prérequis

Notions de base en bâtiment et en thermique du bâtiment

## Le public

Maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'étude, collectivités publiques, entreprises, artisans, responsables administratifs, maîtres d'œuvre

## Nombre de stagiaires

Formation limitée à 16 personnes

## Frais individuels

900€ pour les 3 jours, déjeuners inclus.  
*Prise en charge au titre de la formation professionnelle)*

## Durée et horaires de la formation

3 jours consécutifs de 7 heures, soit 21 heures  
9h00 - 12h30 et 14h30 - 18h00

## Reconnaissance de la formation

Attestation de présence et attestation de fin de formation

## Renseignements administratifs

déclaration d'activité sous n° 11754593775 auprès du préfet de région Ile de France  
Siret : 311 059 257 00056 – APE : 9103Z  
Adresse postale : 8 passage des Deux-Sœurs( 42 rue du Faubourg Montmartre)  
75009 Paris

## Programme

### 1ère journée 1/1. Le bâti ancien face aux problèmes thermiques contemporains

Les enjeux : une nécessité d'amélioration.

Le bâti : reconnaître un bâtiment ancien avec des critères autres que sa date de construction. Les comportements du bâti ancien dans son environnement, les équilibres à conserver lors des interventions.

Les valeurs du bâti ancien dans la société moderne.

#### 1/2. Le contexte réglementaire

Diagnostic de Performance Energétique (DPE).

Réglementation Thermique de l'Existant (RTE<sub>Ex</sub>).

Incitations pour la réhabilitation énergétique.

### 2ème journée 2/1. Connaissance architecturale du bâti ancien

Une sensibilité importante à son environnement, région, terroir et proximité.

Une analyse par métier, maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie, équipements.

Les propriétés hygrothermiques des matériaux.

La thermique dans la conception globale.

#### 2/2. Analyse scientifique

Définitions scientifiques, propriétés thermiques et hygrométriques des matériaux.

Comparaison entre le bâti ancien et le bâti moderne.

Evocation du projet BATAN.

Analyse scientifique par élément.

Outils d'orientation et modélisation énergétique.

#### 2/3 Synthèse architecturale et scientifique

Le diagnostic.

### 3ème journée 3/1. Interventions, ouvrages et matériaux

Planchers bas.

Murs.

Planchers hauts, charpente, couverture.

Menuiseries.

Ventilation.

#### 3/2. Approfondissement

Echanges d'expériences.

Etude de cas.

Visites sur site.

### Informations et inscription

Contacteur Luc Van Nieuwenhuyze

Tel : 09.64.26.75.67 – [formation@maisons-paysannes.org](mailto:formation@maisons-paysannes.org)



## Amélioration **THE**rmique du **BÂTI** Ancien

# BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier ou Email à :  
Maisons Paysannes de France ATHEBA PRO  
8 passage des deux sœurs  
(42 rue du Faubourg Montmartre) 75 009 Paris  
[formation@maisons-paysannes.org](mailto:formation@maisons-paysannes.org)

Accompagné d'un acompte de 200€ à l'ordre de « Maisons Paysannes de France », sauf prise en charge par un organisme financeur

### Formation

Dates : 25,26, 27 novembre 2015

Lieu : PNR de Haute Vallée de Chevreuse

Intitulé : Amélioration Thermique du Bâti Ancien

Moulin d'Ors – 33 rue d'Ors– 78117 Châteaufort

### Participant

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Tél direct ou mobile : .....

Email : .....

### Entreprise

Raison sociale : .....

N° Siret : ..... Code NAF : ..... Effectif : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

### Responsable formation (si différent ci-dessus)

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Email : .....

### Adresse de l'organisme/entreprise pour facturation (si différent ci-dessus)

Raison sociale : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

Nom du signataire : .....

Fonction du signataire : .....

Ci-joint chèque de .....

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Nombre de places limité à 16 personnes, inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception de cette fiche. La formation sera annulée si le nombre de participants est inférieur à 9 personnes.

Conformément à l'art. 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, modification, rectification et suppression des données vous concernant que vous pouvez exercer par courriel : [formation@maisons-paysannes.org](mailto:formation@maisons-paysannes.org)



8 passage des Deux Sœurs (42 rue du Faubourg Montmartre) 75009 Paris  
[formation@maisons-paysannes.org](mailto:formation@maisons-paysannes.org)  
[www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)